

Plan de développement 2007-2012 *de la région du Bas-Saint-Laurent*

ANNEXE 1

Bilan de l'Entente cadre de développement
de la région du Bas-Saint-Laurent 2000-2005
(ou Plan stratégique 2000-2005)



LE BAS-SAINT-LAURENT

Tout lui réussit!



Introduction

Selon la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, la *Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent* (CRÉBSL) doit élaborer un plan quinquennal de développement.

Le *Plan de développement 2007-2012 de la région du Bas-Saint-Laurent* a été adopté par les membres du conseil d'administration de la CRÉBSL, le 4 mai 2007 et dévoilé publiquement le 19 juin suivant.

Il est disponible en version électronique sur le site Internet de la CRÉBSL à l'adresse www.crebsl.org. Vous pouvez également vous procurer la version imprimée en appelant au 418 724-6440.

Le présent document *Annexe 1 - Bilan de l'Entente cadre de développement de la région du Bas-Saint-Laurent 2000-2005* présente les actions réalisées en fonction des six grands défis de la dernière entente cadre et autour de laquelle s'est mobilisée la région entre 2000 et 2005.

Veillez noter qu'il est uniquement disponible en version électronique.



Le bilan de l'Entente cadre de développement de la région du Bas-Saint-Laurent 2000-2005

Le *Plan de développement 2007-2012 du Bas-Saint-Laurent* continuera de faire progresser la région du Bas-Saint-Laurent dans la mesure où la *Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL)* et ses partenaires pourront, d'une part, poursuivre et mener à terme certaines actions structurantes déjà amorcées dans le cadre de l'*Entente cadre de développement 2000-2005* et, d'autre part, initier une nouvelle série d'actions structurantes. Cette convergence d'actions permettra à la région de mieux traverser les obstacles, de profiter des opportunités et de franchir des étapes significatives de développement d'ici 2012. Toutefois, avant de présenter le bilan des actions réalisées au cours des cinq dernières années, il est pertinent de faire un rappel concernant l'approche que proposait l'*Entente cadre de développement 2000-2005*.

Alors que la région du Bas-Saint-Laurent avait privilégié une approche strictement sectorielle pour l'*Entente cadre de développement de la région du Bas-Saint-Laurent 1994-1999*, elle a favorisé, pour l'*Entente cadre de développement 2000-2005*, une approche horizontale et intégrée qui introduisait un mode de gestion stratégique permettant de demeurer attentif aux objectifs proposés, tout en conservant la souplesse nécessaire pour saisir les occasions favorables et aussi pour traiter des problématiques non ciblées. De plus, l'*Entente cadre de développement 2000-2005* intégrait la dimension du développement social et culturel aux préoccupations purement économiques.

L'*Entente cadre de développement 2000-2005* proposait donc une approche globale et reposait sur la concertation des partenaires et la convergence des actions en tablant sur les forces de la région et en demeurant très attentif aux dimensions de base du développement de la région et aux changements susceptibles d'influencer les plans d'action issus du plan stratégique.

Voici maintenant les actions qui ont été réalisées en fonction des six grands défis retenus dans l'*Entente cadre de développement 2000-2005* et autour desquels la région bas-laurentienne s'est mobilisée depuis les cinq dernières années. Cette présentation permet de dresser un bilan de l'état d'avancement de la région et par le fait même, de mieux orienter son développement au cours des cinq prochaines années.



L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET D'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Ce défi consistait à mettre en valeur et à assurer la pérennité des ressources naturelles, à exceller, se démarquer, prendre en considération les préoccupations nationales et mondiales au sujet du développement durable, devenir une référence en matière de protection et d'utilisation des ressources naturelles. Pour ce faire, on misait sur l'esprit d'entreprise, sur les activités scientifiques, le développement de produits et de procédés novateurs à valeur ajoutée et l'approche marketing. Trois domaines étaient alors priorités : les sciences et technologies maritimes, le milieu forestier et le domaine bioalimentaire. En voici le bilan.

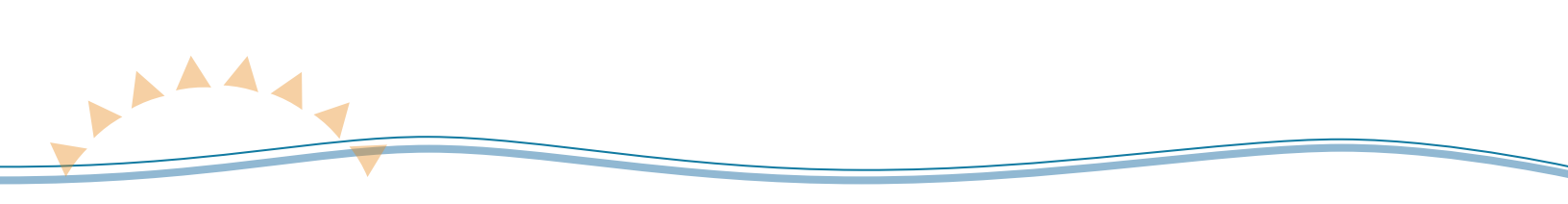
Les sciences et technologies maritimes

Un travail constant de concertation entre les régions maritimes de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent a été accompli pour faire du Bas-Saint-Laurent une composante majeure de la *Technopole maritime du Québec*. Cette concertation s'est manifestée dans la planification associée du projet ACCORD, ce qui a permis de construire une stratégie afin de faire de tout le secteur maritime un créneau d'excellence. Aujourd'hui, le Bas-Saint-Laurent se démarque des autres régions dans le domaine des biotechnologies maritimes et dans le domaine des technologies marines.

Par contre, l'objectif d'augmenter les activités économiques en sciences de la mer et en technologies marines n'a pas été pleinement atteint et du travail reste encore à faire. Les intervenants ont réalisé depuis environ 10 ans que le lien entre la recherche fondamentale et les entreprises n'est jamais facile. Afin de pallier ces lacunes, deux centres de transfert ont été mis sur pied. Dans le domaine des sciences de la mer, la création du *Centre de recherches sur les biotechnologies marines (CRBM)* qui réalise des mandats de recherche avec les entreprises dans le domaine des biomolécules marines, est un levier important de développement. L'arrivée d'entreprises telle Les Biotechnologies Océanova dans le giron du CRBM en est la preuve. Dans le domaine des technologies marines, la mise sur pied du centre de recherche appliquée en technologies maritimes *Innovation maritime* qui réalise des mandats dans le secteur des technologies marines est un autre outil essentiel à la création et au développement d'entreprises. La région a poursuivi la croissance de son principal atout qui repose sur l'expertise en matière maritime. D'ailleurs, la mise sur pied de *l'Incubateur d'entreprises en technologies de la mer à Rimouski* en est le dernier exemple.

Le milieu forestier

Ce secteur névralgique pour l'économie régionale nécessite que l'on s'y attarde de façon particulière. En mai 2001, le gouvernement du Québec et le *Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCD)* signaient *l'Entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne*. Cette entente regroupait trois volets à l'intérieur desquels plusieurs actions ont été réalisées.




Le premier volet a consisté à développer une meilleure connaissance des problématiques et des enjeux régionaux afin d'éclairer les décideurs et informer le public. Une *chaire de recherche sur la forêt habitée* a été mise en place à l'Université du Québec à Rimouski et les partenaires de l'Entente ont créé l'*Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent*, deux outils régionaux d'acquisition de connaissances qui se sont avérés pertinents. Les ressources humaines et financières dédiées au volet connaissance ont aussi facilité la tenue d'exercices de consultation et de réflexion, au terme desquels des propositions concrètes ont été déposées au gouvernement du Québec afin d'améliorer la gestion des forêts régionales et de proposer des actions prioritaires de changement à la portée des gens de la région.

Un second volet concernait la transformation des bois et des produits de l'érable. L'industrie forestière traverse une période difficile. La raréfaction de la matière ligneuse, la concurrence grandissante pour les produits de commodité ainsi que les mesures protectionnistes américaines sont autant de facteurs qui militent en faveur d'un virage vers la production à valeur ajoutée. Pour faciliter cette nécessaire modification de la structure industrielle forestière, les partenaires de l'Entente ont invité les différents agents de développement économique de la région à travailler en réseau afin d'identifier des opportunités d'affaires, conseiller les entreprises, partager de l'information et animer le secteur. Une première évaluation du travail réalisé à ce jour nous indique que le virage vers la seconde et la troisième transformation des bois est bien amorcé. Ce virage s'appuie sur un concept intégrateur, très proche des entreprises et des communautés, facilitant ainsi le maillage entre les différents acteurs du secteur et favorisant l'innovation à tous les niveaux. Le développement de nouveaux produits, de nouveaux procédés et de nouveaux services apparaissent comme une voie à privilégier pour préparer l'avenir. À titre d'exemple, on peut mentionner les dossiers de certification forestière, le séchage du sapin, le réseau du tremble avec Valoritremble, l'éco-construction et les travaux du *Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers de l'Est-du-Québec (SEREX)*.

La situation que vit le secteur forestier impose une série de mesures à mettre en place afin d'améliorer la gestion, l'aménagement, la transformation et la productivité des usines et afin d'augmenter les activités de commercialisation et de promotion des produits du bois. Ces mesures ont pour objectifs d'assurer une exploitation durable et multifonctionnelle de la forêt dans une perspective de diversification des revenus et de production à valeur ajoutée. Les pertes d'emplois anticipées dans les activités de première transformation pourront ainsi être comblées par la mise en œuvre du projet *Consolidation de la filière Forêt Bois-matériau* au Bas-Saint-Laurent.

En ce qui concerne l'acériculture, à peine une dizaine d'entreprises s'adonnent à la transformation malgré que le Bas-Saint-Laurent soit la deuxième région productrice de sirop d'érable au Québec. Les fonds de l'Entente ont donc été principalement consacrés à développer des marchés, intéresser des



transformateurs potentiels, supporter le développement de produits et soutenir des projets d'entreprises. Les *Saveurs du Bas-Saint-Laurent* ont mené une campagne de promotion à laquelle 45 restaurateurs ont participé, ils ont diffusé des recettes aux restaurateurs de la région et de l'extérieur et enfin, ils ont développé des emballages cadeaux distinctifs au Bas-Saint-Laurent. Le *Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture (CETTA)* a débuté ses activités en 2003. La *Corporation régionale de promotion des exportations du Bas-Saint-Laurent (CORPEX)* a procédé à l'évaluation du potentiel de marché des produits de l'érable en Europe et des produits biologiques et casher aux États-Unis. Une mission commerciale a été réalisée en France et en Belgique, une formation *Accès marché acéricole à l'export* a été donnée aux producteurs de la région et une pochette promotionnelle a été développée.

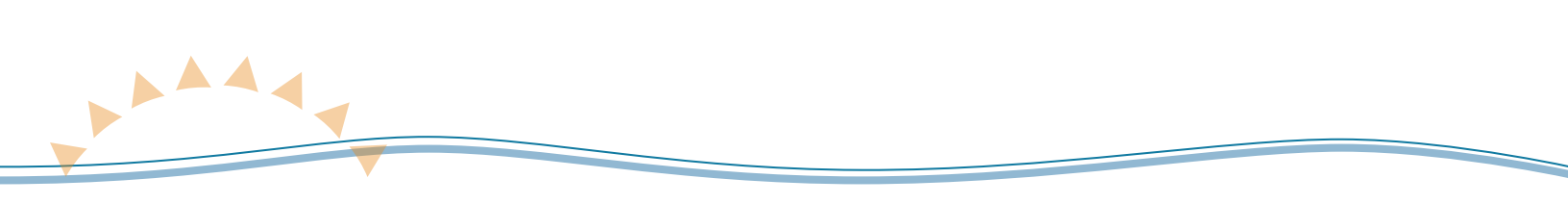
Le troisième volet de l'Entente comportait une série de mesures qui concernent l'aménagement des forêts de la région. Le gouvernement a d'abord consenti une hausse appréciable des budgets consacrés à la réalisation de travaux sylvicoles, tant en forêt publique qu'en forêt privée. Ces fonds additionnels ont notamment permis de faire face à des problématiques forestières particulières (stratégie préventive contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, éducation des jeunes forêts, etc.), en plus de limiter l'impact des baisses d'attributions sur l'emploi. Les partenaires de l'Entente ont aussi convenu de la nécessité de redéfinir l'emploi forestier qui souffre de dévalorisation et qui intéresse moins de jeunes qu'avant. Ils ont également travaillé à développer et mettre à l'essai de nouvelles méthodes de gestion et d'intervention sur des territoires publics particulièrement sensibles sur les plans social, faunique ou environnemental.

En plus des activités menées dans le cadre de l'*Entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne*, deux autres dossiers d'importance ont mobilisé des ressources humaines et financières :

- l'*Entente spécifique sur la gestion et la mise en valeur du territoire public intramunicipal*, en vertu de laquelle la CRÉBSL s'est engagée à animer une table régionale de concertation et supporter les MRC dans leur rôle de gestionnaires;
- le *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II*, dont la gestion a été déléguée à la région par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Les enjeux pour le milieu forestier seront nombreux au cours des prochaines années et ce, à plusieurs niveaux.

À la suite du dépôt du rapport de la *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (la commission Coulombe)* le gouvernement du Québec a amorcé une révision majeure de notre régime forestier. Des changements sont à prévoir et nul doute qu'ils affecteront la région et, plus particulièrement les communautés forestières bas-laurentiennes.



Tel qu'indiqué précédemment, l'industrie forestière québécoise traverse une période très difficile, possiblement la plus difficile de son existence. Le conflit du bois d'œuvre, la vigueur du dollar, le prix du pétrole, la raréfaction de la matière première et la concurrence étrangère sur nos marchés traditionnels ont des impacts combinés qui sont dévastateurs. La restructuration devient inévitable avec ses conséquences sur l'emploi.


En ce qui concerne la ressource ligneuse, si le présent est un peu sombre, l'avenir s'annonce cependant prometteur. Les investissements massifs rendus nécessaires à la suite de la dernière infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette vont bientôt porter des fruits. Les plantations des années 1980 seront progressivement admissibles à des traitements commerciaux procurant des emplois et de la matière première.

Le domaine agroalimentaire

L'industrie bioalimentaire regroupe au Bas-Saint-Laurent un secteur d'activités essentielles au maintien de la vitalité économique et sociale de la région. Elle génère plus d'un emploi sur cinq. Au cours des dernières années, malgré les nombreux enjeux liés à l'ouverture des marchés, la libéralisation des règles du commerce, l'accroissement de la concurrence, les exigences de la protection de l'environnement et de la cohabitation sur le territoire, on peut noter les efforts au niveau de la transformation, de la commercialisation des produits du terroir, de la mise en place du *Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture (CETTA)* et du virage agroenvironnemental.

La transformation des produits agroalimentaires a beaucoup progressé au cours des dernières années et représente un secteur d'activités fort prometteur où il faut continuer de mettre des énergies. Les activités de transformation et de production devront être accompagnées d'un support à la commercialisation. En effet, malgré un engouement de plus en plus marqué pour les produits agroalimentaires régionaux, spécifiques ou de niche, les producteurs et les transformateurs n'ont pas suffisamment d'occasions de présenter leurs produits régionaux aux détaillants ainsi qu'aux restaurateurs. On doit également mentionner les difficultés d'accès des produits agroalimentaires régionaux aux grands réseaux de distribution.

Au cours des cinq dernières années, le Bas-Saint-Laurent a connu une consolidation de son expertise et de ses services de développement technologique et d'innovation dans le domaine bioalimentaire. On compte maintenant sur le territoire plusieurs organismes tels que l'*Institut de technologie agroalimentaire (ITA)*, *campus La Pocatière*, le *Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)*, l'*Incubateur bioalimentaire du CDBQ*, l'*Agrobiopole* et le *Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture (CETTA)*.



Les agricultrices et agriculteurs bas-laurentiens sont fiers de leur profession ainsi que des efforts réalisés en agroenvironnement. Ils se sont d'ailleurs dotés d'une *vision de l'agriculture* et ils désirent que l'agriculture soit reconnue et mise en valeur pour sa vocation première qui est de nourrir la population. Compte tenu de l'importance de ce geste, il est pertinent de reproduire dans son intégralité la Vision d'avenir de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent.

« Nous, agricultrices et agriculteurs du Bas-Saint-Laurent, affirmons qu'il y a de l'avenir pour l'agriculture dans notre région et que nous sommes fiers et passionnés de pratiquer notre profession. Nous souhaitons qu'elle soit connue, reconnue et mise en valeur pour sa vocation première qui est de nourrir la population d'ici et d'ailleurs.

À l'intérieur de notre agriculture, toutes les productions et toutes les tailles d'entreprises auront leur place dans la mesure où elles respectent les critères du développement durable à savoir un développement qui soit viable économiquement, respectueux de l'environnement et accepté socialement.

Nous nous engageons à contribuer à l'occupation du territoire et à la valorisation de notre région par le développement de l'agriculture.

Notre devenir repose sur l'épanouissement des personnes qui vivent de notre secteur d'activité ou qui souhaitent s'y engager, pour leur propre bien-être et celui de leurs communautés. Nous voulons que la population apprécie et soit fière, comme nous, de la qualité et de la diversité des produits de notre agriculture régionale.

Nous mettrons tout en œuvre pour que l'écoute, le dialogue et le respect mutuel entre les productrices et les producteurs et la collectivité soient au cœur d'un développement harmonieux de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent.

Nous voulons partager cette vision avec nos partenaires gouvernementaux, les établissements de formation, les milieux locaux et régionaux, agricoles et urbains, ainsi qu'avec l'industrie agroalimentaire, pour qu'ils contribuent, à leur façon, à ce que cette vision devienne réalité. »



LA FORMATION

Ce défi consistait à encourager les individus à développer leur potentiel, à favoriser la participation sociale, à développer un savoir de pointe, à diffuser des connaissances, à freiner l'abandon scolaire et à agir sur la diversification des choix professionnels des personnes pour combler à court, moyen et long terme les besoins en main-d'œuvre de la région. Il consistait aussi à permettre l'accès à des emplois dans des secteurs prometteurs. On comptait sur un solide réseau afin qu'il réponde aux besoins de la population, des entreprises et des secteurs émergents. En voici le bilan.

Au cours des dernières années, s'est développée une collaboration régionale entre les commissions scolaires et les cégeps. Cette complicité entre établissements aura permis et permettra de faciliter l'accessibilité à la formation. Cette mise en réseau régionale vient de franchir une nouvelle étape par la création récente d'une *Table interordres*.

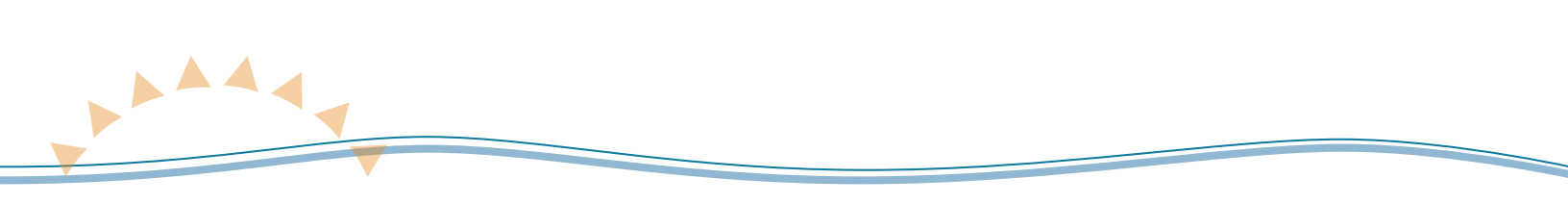
Par ailleurs, sur une base locale, on assiste à un arrimage, de plus en plus fréquent entre les établissements d'enseignement en formation initiale. Aussi, plusieurs ententes DEC-BAC furent conclues, notamment avec l'Université du Québec à Rimouski.

Enfin, on peut constater une volonté locale d'agir sur la réussite éducative autour d'un partenariat avec la communauté. En novembre 2005, les quatre commissions scolaires ont signé une entente de coopération pour la consolidation et le développement de la formation professionnelle. Cette entente vise à rendre mobile le maximum de programmes de formation de base et le financement des petits groupes en difficulté de recrutement.

Depuis 2003, différents partenaires gouvernementaux, en collaboration avec les organismes socio-communautaires, les entreprises et les établissements d'enseignement, ont organisé une « Semaine régionale des adultes en formation » en ayant comme objectifs la valorisation de l'éducation et de la formation continue tout au long de sa vie.

En matière de diversification des choix professionnels pour la clientèle féminine, c'est une vingtaine de projets novateurs parrainés par les commissions scolaires et les cégeps qui ont été réalisés en mettant l'accent sur le recrutement, l'obtention d'un diplôme et l'insertion au marché du travail.

La CRÉBSL, la Commission jeunesse et ses partenaires ont signé, en 2005, une entente avec le Secrétariat à la Jeunesse pour la mise en place de services adaptés pour la clientèle des jeunes décrocheurs 16-30 ans, et ce, pour les huit (8) MRC de la région.



Cette entente représente un volet de l'approche *COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé)*, les autres étant la prévention en collaboration avec la Fondation Chagnon (0-5 ans) et la mise en œuvre de l'entente Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) - Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la réussite éducative des jeunes (6-16 ans).

Le travail en partenariat a permis le développement d'un réseau d'entraide pour les jeunes femmes monoparentales dans les centres de formation professionnelle et technique.



L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE


Pour ce défi, la région misait sur une diversification économique à valeur ajoutée et devait explorer de nouveaux créneaux, notamment en ce qui touche à l'économie du savoir. Elle misait aussi sur la croissance des entreprises dans les secteurs traditionnels et émergents en les aidant à maintenir leur compétitivité ou à soutenir leur expansion et à faciliter l'innovation. En voici le bilan.

Beaucoup d'efforts ont été consentis pour augmenter l'accessibilité des petites et moyennes entreprises à l'innovation puisque l'avenir économique de la région en dépend. Toutefois, compte tenu que les dimensions de l'innovation sont complexes et intangibles, il faut admettre qu'il a été difficile de définir le plan d'action. Aussi, à plusieurs reprises, la région a tenté de convaincre le gouvernement du Québec de mettre en commun des ressources afin de regrouper les services aux entreprises en matière d'innovation. Malheureusement, cette proposition n'a pas été retenue. Il faut cependant retenir la création d'un observatoire régional du système d'innovation et la mise en place d'un organisme de réseautage des centres de recherche, des organismes et des entreprises. Là encore, il faut admettre que ces tentatives n'ont pas donné les résultats escomptés.

En 2005, une étude commandée conjointement par Développement économique Canada (DEC), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et la CRÉBSL a été réalisée par Réjean Landry de l'Université Laval et Luc Desaulniers de l'UQAR, ce qui permet maintenant d'avoir un portrait de la situation. L'étude a permis de jeter des fondements théoriques de l'innovation. On a appris que l'innovation est un processus qui se déroule dans les entreprises et que l'environnement de celles-ci a beaucoup d'importance. Sur le plan pratique, le portrait de l'innovation dans les entreprises révèle que 70 % ont des projets de nouveaux produits ou nouveaux procédés. La région compte sur des champions dans le domaine et les grappes innovantes correspondent à nos créneaux d'excellence (tourbe, maritime). L'étude a confirmé que les entreprises ont besoin d'aide en matière d'innovation. Elles n'ont pas les ressources à l'interne pour réaliser leurs projets, les différentes aides disponibles sont éparpillées et les projets d'innovation exigent une gestion particulière.

Le défi de l'innovation ne doit pas être abandonné, au contraire, la région doit poursuivre son action en tenant compte des résultats et conclusions de l'étude réalisée. D'ailleurs, en voici un extrait :

« Une des leçons importantes apprises au cours des dernières années est la nécessité de personnaliser les interventions auprès des entreprises. À cet égard, les organisations de soutien aux entreprises devraient augmenter progressivement le nombre de techniciens et ingénieurs spécialisés et se doter d'un portefeuille d'interventions personnalisées visant à améliorer les capacités d'apprentissage des entreprises de deux façons complémentaires : d'abord, en fournissant directement ou en partenariat de



l'accompagnement personnalisé de diagnostic de besoins et d'implantation sur chacun des déterminants de l'innovation (exploitation d'opportunités); ensuite, en fournissant directement ou en partenariat du soutien à la création et à la consolidation de réseaux pour améliorer les capacités d'exploration d'opportunités.»¹

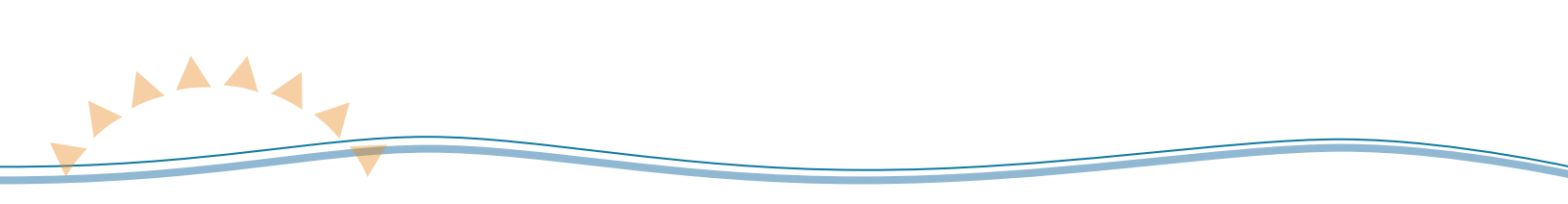
Pour donner suite à cette recommandation, la région a mis en place à la fin de 2006 un *groupe d'intervention en innovation*. Il s'agit d'une brigade de trois spécialistes en génie et en gestion de projets d'innovation qui accompagnera les entreprises dans leurs projets d'innovation de produits ou de procédés.

Pour ce qui est de la diversification économique, la région du Bas-Saint-Laurent a bénéficié d'un *fonds de diversification* qui a été fortement utilisé. Le fonds a été impliqué dans plus de 170 projets dans des entreprises et des centres de recherche. Il a permis de réaliser des études de faisabilité, des études de marché, etc. Ces études sont souvent à l'origine de projets d'entreprise et d'investissements dans de nouveaux secteurs d'activité. Le fonds a été très sollicité par des projets de deuxième et de troisième transformation alimentaire et forestière. Malgré des résultats probants, cet outil a disparu et il n'a pas été renouvelé.

Les crédits d'impôt aux régions ressources ont eu un impact majeur sur les investissements des entreprises existantes. Celles-ci ont procédé à des modernisations d'équipement, des projets d'expansion, des projets de R & D. Ces mesures fiscales ont facilité la transition de l'économie vers la 2e et 3e transformation des ressources. Cependant, on constate, depuis 2000, un essoufflement dans le démarrage de nouvelles entreprises. Dans les secteurs des technologies de l'information par exemple, l'éclatement de la bulle technologique de 2000 laisse encore des séquelles. Dans le domaine des biotechnologies, les démarrages sont difficiles parce que le financement des entreprises en démarrage est problématique. Le projet de mettre sur pied un seul *fonds d'intervention économique régional (FIER-région)* ne s'est pas réalisé tel que prévu. Toutefois, deux groupes de promoteurs travaillent à mettre sur pied un FIER dans des territoires de MRC. Enfin, un FIER-soutien a été mis en place avec le concours du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. Ce fonds sera actif en démarrage d'entreprises dans tous les secteurs.

Dans le domaine des infrastructures de télécommunication, le projet d'*Inforoute Bas-Saint-Laurent* s'est concrétisé. Ce projet, qui n'avait pas été planifié en 2000 a mobilisé plusieurs acteurs du milieu. Il s'agit d'un projet qui consistait à relier par un réseau de fibres optiques les édifices municipaux, les écoles et

¹ L'innovation dans les entreprises manufacturières du Bas-Saint-Laurent. Réjean Landry, Nabil Amara et Luc Desaulniers. Septembre 2005.



les bibliothèques de toutes les municipalités. Ce projet est financé à 66 % par le programme *Villages branchés* du gouvernement du Québec. Les commissions scolaires, les MRC et d'autres intervenants dont la CRÉBSL ont financé le solde. En complément à ce projet, toutes les municipalités auront accès à Internet haute vitesse. Ce projet nécessitait des investissements supplémentaires en équipements dans les centrales téléphoniques grâce à l'aide financière d'Industrie Canada et la participation de Bell et Telus. De 2004 à 2007, c'est environ 25 M\$ de travaux qui auront été réalisés en télécommunication sur le territoire du Bas-Saint-Laurent. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de l'innovation en ce qu'il permet aux entreprises et aux citoyens d'être au même niveau technologique que les citoyens ou entreprises des grands centres. Plus particulièrement pour les entreprises, le non accès à des télécommunications modernes aurait pu être un facteur de délocalisation.



LA COHÉSION SOCIALE

Ce défi consistait principalement à contrer l'exclusion économique, sociale et culturelle et à favoriser l'établissement des jeunes dans la région. La cohésion sociale se définit comme l'harmonie et l'engagement mutuel entre personnes de conditions économiques et sociales différentes. Le développement social, depuis quelques années, s'impose comme une priorité régionale. Le partenariat entre les intervenantEs des organismes et des ministères poursuit l'objectif de permettre à toutes les personnes de participer à la société et de tirer leur juste part de l'enrichissement collectif. En voici le bilan.

Dans la poursuite de l'atteinte des objectifs de ce défi, un nombre impressionnant d'actions ont été réalisées par la CRÉBSL et ses partenaires. En présentant les principales avancées réalisées depuis 2000, on se doit de mentionner le haut niveau de collaboration des partenaires et l'implication de la collectivité bas-laurentienne.

Volet Développement social

Mise en place d'un comité conjoint d'orientation sur le développement social

En 1999, le CRCD se donne comme mandat d'intervenir dans le développement social, l'identifiant comme partie intégrante du développement de la région. Depuis, une équipe de travail a été constituée pour intervenir dans les dossiers sociaux : culture, immigration, jeunesse, services à la famille, économie sociale, transport collectif, condition féminine et autres. Le comité régional d'orientation sur le développement social publie *Le développement social, une priorité pour le Bas-Saint-Laurent*. Ces travaux influencent de façon importante la planification stratégique régionale en mettant à jour trois préoccupations principales : l'abandon scolaire, l'exode et l'exclusion.

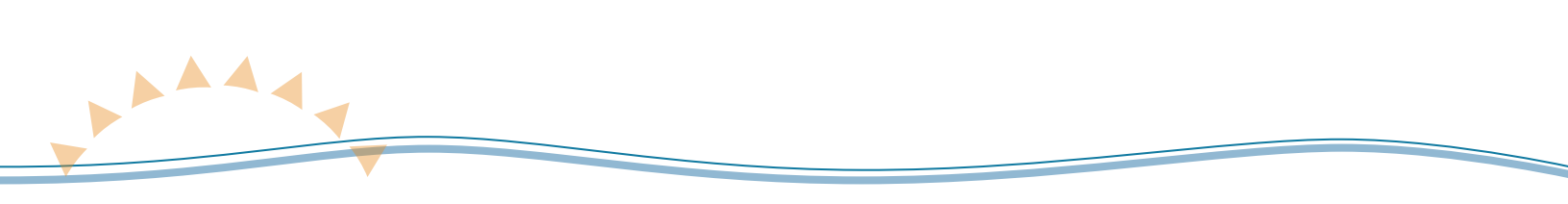
Mise en place de la Commission jeunesse

En janvier 1999, débutent les premières réflexions et les premiers travaux de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Son premier mandat est d'organiser une rencontre régionale en vue du *Sommet du Québec et de la jeunesse*. Celle-ci a permis d'identifier les préoccupations des jeunes de la région, notamment l'exode, le sentiment d'appartenance et la réussite éducative. La Commission jeunesse a publié son premier mémoire intitulé *Un Québec habité et animé*. Depuis, la Commission jeunesse est très active. Elle agit comme comité avisé de la CRÉBSL et prend position sur différentes questions qui touchent les jeunes. Elle est impliquée au niveau de plusieurs problématiques notamment l'emploi, la famille, la place des jeunes au sein des structures décisionnelles et l'exode des jeunes.

Volet Économie sociale

Le Comité régional d'économie sociale

En 1999, le *Comité régional d'économie sociale (CRES)* passe sous la responsabilité du CRCD. Ses mandats sont la vige, la promotion, la concertation et la formation. Le CRES a joué un rôle important au niveau de la reconnaissance de l'économie sociale en élaborant une formation sur l'économie sociale qui a été



dispensée à différents partenaires et qui donna naissance au *Réseau des agents et agentes en économie sociale des CLD du Bas-Saint-Laurent*. De plus, le CRES publie un *Portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent*. Réalisé par une équipe de chercheurs de l'UQAR, il a permis de mieux saisir la réalité des entreprises d'économie sociale de la région et d'identifier des stratégies de développement.

Le Réseau des agents et agentes en économie sociale dans les CLD

Le *Réseau des agents et agentes en économie sociale dans les CLD du Bas-Saint-Laurent* est un lieu important d'échange d'expertises. C'est sous son initiative qu'ont été organisés deux colloques sur l'économie sociale : *L'économie sociale au Bas-Saint-Laurent, une force en émergence* et *L'économie sociale, une option gagnante*. Le Réseau a également réalisé deux bilans sur l'intervention des CLD en économie sociale, le premier portant sur les années, 1999-2002 et le second sur les années, 2002-2004.

Le Pôle régional de l'économie sociale

Au cours de l'année 2005, un *Pôle régional d'économie sociale*, formé d'entreprises de toutes les MRC et de partenaires associés au développement de l'économie sociale, est mis en place en remplacement du CRES. Son mandat est la promotion, la représentation sur le plan régional, la concertation des divers acteurs régionaux et locaux de l'économie sociale, l'identification de nouvelles pistes de développement en économie sociale et la mise en réseau des entreprises d'économie sociale afin de favoriser les échanges d'expertises et les échanges commerciaux.

Le Pôle est partenaire du *Réseau de recherche en économie sociale, section Bas-Saint-Laurent*, qui relève de l'UQAR. Ce réseau vise à constituer un partenariat entre les chercheurs et les intervenantEs en économie sociale. Les sujets de recherche concernent le développement des milieux ruraux, la culture et le climat éthique de travail dans les entreprises d'économie sociale.

Conclusion d'une entente partenariale en économie sociale

À l'automne 2006, la CRÉBSL et ses partenaires ont signé une entente qui vise à augmenter la cohérence des interventions des différents partenaires de l'économie sociale et à améliorer l'efficacité et l'efficience des entreprises d'économie sociale dans leur rôle d'acteur de développement économique et social. Les partenaires de cette entente sont les 8 CLD du territoire, Emploi-Québec, la Commission jeunesse, la Fédération des Caisses Desjardins, le Réseau de recherche partenariale en économie sociale et la CRÉBSL.

Participation à la recherche

La CRÉBSL participe au *Comité de pilotage du défi de lutte à la pauvreté* du Conseil de la Science et de la Technologie dont le mandat est d'élaborer une stratégie de recherche qui contribuera à relever le défi de la pauvreté au Québec.



Volet Services à la famille et à l'enfance

L'Entente spécifique sur les services à la famille et à l'enfance, 1999-2003, visait le déploiement des services de garde sur le territoire, la diversification des services de garde et la prise en compte de certaines spécificités comme la garde des enfants vivant avec un handicap. De plus, cette entente a permis de supporter des projets novateurs dont un service de garde se déplaçant d'une petite municipalité à l'autre. Parmi les autres aspects touchés, notons la mise à jour des listes d'attente de CPE, la réalisation d'un portrait sur les organismes communautaires familles, le support à la mise en place de politiques familiales municipales, l'organisation de groupes de discussion sur la conciliation entre la famille et le travail.

Volet condition féminine

À l'automne 2000, un comité *Condition féminine* réunissant des personnes en provenance de différents ministères et des organismes non gouvernementaux est mis sur pied. L'objectif poursuivi est de travailler à la prise en compte des préoccupations des femmes dans le développement de la région. La principale activité réalisée a été de sensibiliser les membres de la *Conférence administrative régionale du gouvernement du Québec (CAR)* à l'importance de la cueillette et de l'analyse de données ventilées selon le sexe.

La *Société d'éducation populaire Antidote Monde* du Témiscouata a développé une expertise régionale unique en matière d'éducation populaire. Cette approche a été jugée prioritaire au Rendez-vous des régions de 2002 et au Forum des générations de 2004. La CRÉBSL reconnaît l'expertise régionale d'Antidote.

Colloques en condition féminine

Au chapitre des activités de sensibilisation, on note la *Journée Décision Elles* portant sur la participation des femmes dans les structures décisionnelles et sur la prise en compte de leurs intérêts, en 2003, et le colloque Femmes et pouvoir municipal, en 2004.

Conclusion d'une entente partenariale

Une entente partenariale conclue au printemps 2006 vise à promouvoir la place des femmes et des jeunes femmes du Bas-Saint-Laurent dans les instances décisionnelles, principalement les conseils municipaux.

Lien avec la recherche

La CRÉBSL cherche à demeurer en lien avec le monde de la recherche. Dans le cadre de l'*Association francophone pour le savoir (ACFAS)*, en 2003, la CRÉBSL a animé un atelier portant sur *Dix ans d'analyse et d'interventions féministes en région, bilan et perspectives* et un débat visant à identifier des avenues pour l'action et la recherche.



Volet Sécurité et autonomie alimentaire

En 1999, un *forum régional sur la sécurité alimentaire* a réuni des personnes et des partenaires préoccupés par la question de l'extrême pauvreté. Il a permis de sensibiliser les gens et d'identifier des pistes d'action en matière de sécurité alimentaire. Pour assurer le suivi, un comité intersectoriel a été mis sur pied. Ses objectifs sont de partager une vision commune et de maximiser l'ensemble des actions en sécurité alimentaire. Il a analysé et recommandé le financement de projets en sécurité alimentaire dans le cadre des orientations en matière de lutte à la pauvreté du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette mesure du ministère a été reconduite annuellement depuis 2002.

Volet Transport collectif

En 2003, une rencontre régionale est tenue dans le but de prendre connaissance des différentes expériences dans les MRC et de sonder la volonté des partenaires à convenir d'une entente spécifique pour soutenir le développement du transport collectif dans le Bas-Saint-Laurent. Trois aspects sont à l'étude : la consolidation des services locaux, la prise en compte des particularités des MRC et le transport inter MRC vers les villes des autres MRC où se retrouvent les services.



L'IMMIGRATION

L'immigration n'était pas identifiée à l'un des six défis du *Plan stratégique 2000-2005*. Toutefois, la CRÉBSL a pu conclure, lorsque cette opportunité s'est présentée, une *entente spécifique*. Aussi, l'attraction de jeunes Réunionnais admissibles au programme de mobilité de leur région devenait une priorité pour la CRÉBSL. Cette entente a permis l'ajout de ressources d'accueil dans trois organismes de la région : la société Accueil et Intégration BSL, le CLD de la région de Rivière-du-Loup et le CLD de Kamouraska. De plus, 15 projets en lien avec les objectifs de l'entente ont obtenu un soutien financier.

La ville de Trois-Pistoles est devenue une destination de personnes réfugiées. Un organisme du milieu, le *Centre d'accueil, de développement et de formation en langues (Cadfel)*, a été mandaté par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour procéder à l'accueil, l'installation, la francisation et l'accompagnement des réfugiés que le ministère dirigeait vers Trois-Pistoles. Après deux années, 11 des 67 personnes réfugiées accueillies se sont établies à Trois-Pistoles et 22 autres ailleurs dans le Bas-Saint-Laurent.

La CRÉBSL a développé des outils de promotion. La compilation et l'envoi hebdomadaire d'un cahier d'offres d'emploi à des organismes d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes de Montréal, pendant un an et demi, a permis à plusieurs dizaines de personnes de soumettre leur candidature à des postes. La mise en ligne de la nouvelle *Vitrine du Bas-Saint-Laurent* sur Internet à l'automne 2004 a eu également un impact considérable pour faire connaître la région à travers le monde. Parallèlement, la brochure de prestige et le dépliant promotionnel sur le Bas-Saint-Laurent ont été envoyés dans tous les bureaux du Québec à l'étranger, ainsi qu'aux représentations diplomatiques canadiennes en Amérique latine.

On estime que plus d'une centaine de personnes immigrantes se sont établies au Bas-Saint-Laurent en 2003 et autant en 2004 et 2005. L'objectif fixé par l'*Entente spécifique* a donc été atteint sous cet aspect. Parmi celles-ci, on dénombre à chaque année plus de 30 enfants adoptés à l'étranger.

La seconde cible dans le dossier de l'immigration étant l'attraction de jeunes Réunionnais, les différentes missions de recrutement à l'île de La Réunion ont donné une grande visibilité au Bas-Saint-Laurent dans cette région française. À l'automne 2006, les établissements d'enseignement supérieurs du Bas-Saint-Laurent comptent quelque 200 étudiantEs de cette région. Plusieurs de ces étudiants étrangers ont témoigné de leur intention de demeurer dans la région ou au Québec et certains d'entre eux ont entrepris les démarches nécessaires d'immigration.



LA QUALITÉ DE VIE

Ce défi consistait à valoriser et renforcer la vitalité culturelle de la région et à poursuivre la mise en valeur du potentiel offert par le paysage bas-laurentien dans une approche de développement durable. Même si la qualité de vie englobe plusieurs éléments qui ont un impact sur la santé, le bien-être et le dynamisme d'une population, ce fut la vitalité culturelle et la mise en valeur du potentiel paysager qui furent retenues. En voici le bilan.

Un portrait positif de l'évolution de la vitalité culturelle et de la mise en valeur du potentiel paysager permet d'affirmer que ce secteur est relativement bien structuré et qu'il est de mieux en mieux positionné, que la relève y est de plus en plus présente et que le travail en réseau a fait ses preuves. On note également une considération plus grande du secteur patrimonial vu comme une richesse et comme un élément important à préserver et à mettre en valeur. Enfin, l'offre culture/nature, à travers le tourisme d'aventure et l'écotourisme, a connu pour sa part un bond prodigieux, en intégrant davantage le potentiel du fleuve.

Conclusion d'une entente partenariale en culture

La période 2000-2006 a été marquée par la conclusion et la mise en œuvre d'une *Entente spécifique sur la valorisation et le renforcement de la vitalité culturelle de la région du Bas-Saint-Laurent*. Cette entente a permis de réaliser des avancées significatives dans cinq volets particuliers.

- **Les entreprises culturelles.**


Le soutien continu à la promotion et à la commercialisation a concouru à développer le domaine des métiers d'art et le professionnalisme des entreprises.

- **Les manifestations et événements culturels.**

Le soutien au développement et au rayonnement supralocal a permis d'améliorer les conditions de production et de diffusion à plus grande échelle, de soutenir l'émergence de nouveaux produits et l'action concertée pour agrandir le rayonnement de l'offre.

- **La relève artistique.**

Ce volet a permis de créer le *Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres* en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Ce fonds a attribué des bourses à des artistes et écrivains professionnels de la relève pour la réalisation ou la diffusion de premières œuvres de création, de projets artistiques impliquant des initiatives de partenariat avec la communauté régionale et l'intégration d'artistes et d'écrivains de la relève dans le cadre des activités artistiques, techniques ou administratives d'un organisme artistique professionnel existant. Parmi les effets significatifs, on note la rétention d'artistes et d'écrivains de la relève dans la région, l'accroissement de la demande d'artistes et d'écrivains dans le programme du CALQ de bourses aux artistes professionnels ainsi que



le nombre de bourses octroyées, la création des liens avec des artistes d'expérience de la région, un meilleur accès des arts et des lettres aux citoyenEs et, en retour, la diffusion de ces premières œuvres a contribué au développement du sentiment d'appartenance à la région et ce, des deux côtés.

- **La formation et le développement de la main-d'œuvre en culture.**

À ce chapitre, Emploi-Québec a soutenu la consolidation de plusieurs emplois dans huit écoles de danse, musique et littérature de la région. Le service de développement des ressources en culture du Conseil de la culture est maintenant mieux structuré et les sessions de formation continue se sont multipliées. La région dispose aussi d'un portrait actualisé de sa main-d'œuvre culturelle.

- **La vitalité culturelle.**

L'entente visait aussi à promouvoir la vitalité culturelle de la région. Parmi les activités initiées, notons la production d'un second *Répertoire artistique et culturel du Bas-Saint-Laurent* incluant sa diffusion sur Internet et la réalisation d'un outil d'information illustré, MÉMO'ART, qui répertorie et localise l'ensemble du secteur culturel régional par discipline.

Toutes ces actions réalisées au cours des cinq dernières années ont permis, en plus de développer un caractère distinctif à la région du Bas-Saint-Laurent, d'améliorer la qualité de vie de la population.



LA VALORISATION DU BAS-SAINT-LAURENT

Le défi consistait à faire valoir le potentiel de développement de la région, les possibilités d'affaires, les réussites enviables, le cadre naturel et sain et communiquer aux gens de l'extérieur l'aptitude de la région à relever des défis. En voici le bilan.

Au cours des dernières années, la CRÉBSL a été le maître d'œuvre d'un vaste projet de promotion et de valorisation de la région. Ce défi du *Plan stratégique 2000-2005* est devenu une priorité commune du gouvernement du Québec et de la région du Bas-Saint-Laurent.

Après cinq années de travail intensif et de collaboration fructueuse avec plusieurs organismes, on peut affirmer qu'un grand pas a été franchi. En effet, on observe une meilleure connaissance des atouts et particularités; une plus grande reconnaissance du Bas-Saint-Laurent comme région; le développement du sentiment d'appartenance à son milieu; l'emploi effectif d'outils communs de promotion et une utilisation accrue du site Internet *Vitrine du Bas-Saint-Laurent*.

En 2001, suite à un diagnostic marketing, un plan stratégique de communication a été préparé et développé sous la devise *Le Bas-Saint-Laurent, tout lui réussit!*. Les partenaires locaux et régionaux de la CRÉBSL peuvent utiliser, depuis 2003, les éléments visuels de l'approche dans leur matériel promotionnel écrit et électronique et agir ainsi comme relayeurs et agents de promotion. Une brochure promotionnelle de prestige intitulée *Une conception actuelle de la réussite* aide les organismes et les entreprises de la région dans leurs efforts de commercialisation et de recrutement de main-d'œuvre.

La *Vitrine du Bas-Saint-Laurent*, qui est de plus en plus utilisée, est une fenêtre Internet sur l'actualité, le dynamisme économique, la vitalité culturelle et la cohésion sociale de la population bas-laurentienne. On peut y suivre l'actualité régionale, consulter des offres d'emplois, découvrir les particularités de la région et des huit territoires de MRC qui la composent, connaître les différentes facettes de la qualité de vie de cette région (arts et culture, loisirs et plein air, éducation, santé et communautaire) et découvrir les caractéristiques de la région à l'économie la plus diversifiée hormis les grands centres.

Cette nouvelle *Vitrine du Bas-Saint-Laurent* fait déjà sa marque. En effet, elle a été désignée finaliste dans la catégorie *Portail généraliste* lors du *Gala des prix Boomerang 2005*, finaliste dans la catégorie *Site Internet – Petite et moyenne organisation* lors du *Grand Gala des Mérites du français dans les nouvelles technologies*, en mars 2006.

Après deux ans, l'achalandage de ce site est passé de 60 000 visiteurs uniques par année (avant la refonte du site) à près de 10 000 à 12 000 visiteurs par semaine, et ce, sans publicité. De plus, devant le nombre croissant de communiqués émis par les organismes et les entreprises de la région, plusieurs responsables des communications ont reçu une formation et ils peuvent désormais placer eux-mêmes leurs communiqués, ce qui représente une autre réussite.



186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1
Téléphone : (418) 724-6440
Télécopieur : (418) 724-6054
Courriel : crebsl@crebsl.org
Site Internet : www.crebsl.org
Vitrine du Bas-Saint-Laurent : www.bas-saint-laurent.org